
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 2 juillet 2024 à 19 h 30
4500, boulevard Jacques-Bizard, Sainte-Geneviève**

PRÉSENCES :

Monsieur Doug HURLEY, Maire d'arrondissement
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Alexandre HÉROUX, Coordonnateur à la sécurité publique
Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Madame Marie Claude OUELLET, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

ABSENCE :

Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 34.

Le maire procède à l'ouverture de la séance du conseil d'arrondissement en souhaitant à la bienvenue à toutes et à tous. Il salue plus particulièrement les résidentes et résidents du Vent de l'Ouest pour leur accueil. Puis, il invite les conseillères et conseillers d'arrondissement à se présenter.

CA24 28 101

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du mardi 2 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - Annonces du maire

Aux résidentes et résidents du Vent de l'Ouest, le maire souligne l'importance de leur participation et ajoute qu'ils sont le cœur de la communauté. D'autre part, il remercie madame Karoline Labelle, chargée de communication à l'arrondissement ainsi que l'équipe du soutien technique et logistique qui ont vu à la bonne marche de cette séance du conseil. Puis il entreprend la lecture des points qui sont d'intérêt pour les citoyens de l'arrondissement.

Il fait mention du bris d'aqueduc sur le chemin du Bord-du-Lac, survenu à la hauteur de l'intersection Philippe-Delisle, qui touche les adresses 2094 à 2211 chemin du Bord-du-Lac, causant ainsi la fermeture complète du chemin. Il informe l'assemblée qu'une baisse de pression d'eau sera à prévoir pour les prochaines 24 à 48 heures. Il rappelle qu'un avis aux citoyens a été laissé aux résidents concernés et que de l'eau leur a été distribuée. L'équipe de l'arrondissement est à pied d'œuvre et les cols bleus font le nécessaire pour rétablir la situation le plus rapidement possible.

En second lieu, il informe du contenu des activités estivales gratuites organisées par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens qui se tiennent dans les parcs de l'arrondissement et invite les personnes intéressées à feuilleter le *Journal de l'arrondissement* et à consulter toutes les plateformes de communication pour connaître les détails des activités.

Ensuite, le maire remercie l'équipe de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens et particulièrement tous ceux qui ont été présents lors de la Fête nationale. Il salue la contribution de tous les employé-es présents qui ont travaillé à faire de cet événement un succès, malgré les aléas de la température.

Il termine en souhaitant un bel été et un excellent congé scolaire aux enfants.

Finalement, il s'adresse au commandant du poste de quartier 3 du SPVM, monsieur Sébastien Laurin et l'invite à prendre la parole.

10 - Annonces - sécurité publique, affaires policières et vie communautaire

Le commandant Sébastien Laurin s'adresse aux résidents pendant un court moment en reconnaissant leur importance pour le poste de quartier 3 et en rappelant que le Service de police de la Ville de Montréal est présent et à leur écoute.

Concernant les faits saillants du mois :

Tout d'abord, il fait mention du cinémomètre qui est entré en fonction le 17, 18 et 19 juin, à proximité de l'école primaire Jacques-Bizard. Parmi 6725 véhicules qui ont emprunté ce chemin, 192 voitures ont roulé au-delà de la vitesse permise et vont de ce fait recevoir des constats d'infraction qui seront émis par la poste.

Le commandant fait un suivi des plaintes formulées au dernier conseil d'arrondissement concernant la nuisance sonore et la vitesse excessive sur certaines rues de l'arrondissement. Plusieurs opérations de vitesse ont été réalisées dont 2 sur le pont Jacques-Bizard, près du chantier et aussi sur le chemin du Bord-du-Lac. D'ailleurs, plus d'une vingtaine de constats d'infractions ont été remis sur le chemin du Bord-du-Lac.

De plus, des opérations de vitesse ont été effectuées dans l'arrondissement autant en répression qu'en prévention, afin de vérifier si les vélos sont conformes et davantage d'opérations en prévention pour sensibiliser les piétons et les cyclistes aux traverses de rues.

En matière de prévention de la criminalité, le service de police a augmenté la visibilité en utilisant des patrouilleurs à vélo sur L'Île.

Également, depuis le mois de juin, pour s'assurer de faire respecter la réglementation municipale et éviter les activités qui ont lieu dans les boisés et les forêts, le poste de quartier 3 a utilisé les services des policiers à vélo et en VTT. Ils ont parcouru les sentiers de L'Île-Bizard à plusieurs reprises.

Au niveau communautaire, il y a eu la *Journée reconnaissance du 18 juin* à l'école primaire Jacques-Bizard organisée dans le cadre de l'unité sans violence : les agents sociocommunautaires ont invité les élèves de 6^e année à faire la promotion de la non-intimidation et de la non-violence à l'école.

Par ailleurs, les policiers du poste de quartier 3 ont accueilli un collègue de travail monsieur Dayne Campbell; un policier de Vancouver qui effectue une tournée à vélo d'environ 7000km en 60 jours dans le cadre de la campagne de levée de fonds *Policiers contre le cancer*.

Le commandant invite les citoyens à être généreux en contribuant pour financer la recherche sur le cancer pédiatrique.

Au mois de juin, des opérations porte-à-porte pour rendre visite aux personnes âgées ont eu lieu pour les informer des différents services offerts par des organismes.

Finalement, il mentionne que les agents Dupré et Gibson ont réalisé des présentations en lien avec la sécurité routière à vélo dans des établissements scolaires du secteur.

Par la suite, le maire cède la parole à monsieur Alexandre Héroux, le coordonnateur de la sécurité publique de l'arrondissement.

Monsieur Héroux fait état des statistiques des interventions du mois de juin en matière de permis d'occupation, de constats d'infraction et de requêtes des élus et des citoyens.

Puis il souligne les différentes opérations auxquelles a pris part l'équipe de la Sécurité publique, ce sont :

- La mise en place d'un système d'avertissement avec les cols bleus pour coordonner le ramassage des branches des citoyens
- La planification et la mise en place de la soirée de la Fête nationale avec le support des services d'urgence
- Le Campagne d'avertissement et de sensibilisation à l'utilisation de l'eau potable servant à l'arrosage.

Il conclut en annonçant l'embauche d'un patrouilleur temporaire.

Au terme de ces présentations, le maire invite les citoyens à une courte période de questions.

Début : 19 h 53

Monsieur Pierre Cloutier

Il y a-t-il eu une augmentation de la violence dans la dernière année

Madame Jacqueline Pinet Guénette

À quand la réparation des lampadaires du boulevard Gouin menant à la Résidence Vent de l'Ouest

Madame Renée

Où en est rendue la demande pour installer de l'éclairage dans le stationnement de la place Blaise.

Fin : 20 h

10 - Période de questions du public

Début : 20 h 00

Monsieur Pierre Paul Daigneault

- Dénivellations au sol sur le pont Jacques-Bizard à l'intersection de la rue Cherrier devraient être aplanies.

Monsieur Yahya Baali

- Accès aux terrains de tennis du parc Eugène Dostie

- Demande à l'arrondissement de les rendre disponibles via un système de réservation en ligne

Madame Viviane Perreault

- Désire des explications sur la nouvelle réglementation qui empêche les courtiers immobiliers d'installer leurs pancartes sur les terrains de la ville

- Monsieur Serge Gagné - félicitations pour le nouvel espace vert le long du boulevard Jacques-Bizard situé entre les rues Cherrier et Chevremont
- Madame Isabelle Cimpan - Trous dans la rue Louise-Major, l'arrondissement a-t-il des plans pour la réparer;
- Madame Solange Lahaie - Nuisance sonore sur le boulevard Jacques-Bizard
- Madame France Lafond - Non-respect par les automobilistes des panneaux d'arrêts à L'Île-Bizard
- Non identifiée - Demande à ce que les trottoirs du boulevard Gouin menant à l'entrée de la Résidence Vent de l'Ouest soient réparés
- Monsieur Roland Lafond - Pourquoi n'avons-nous pas de Centre médical à L'Île-Bizard?
- Non identifiée - Avenir du supermarché Maxi;
- ouverture de nouvelles entreprises dans le centre d'achats (rue St-Pierre / Boulevard de Pierrefonds)
- Fin : 20 h 21

10 - Période de questions des membres du conseil

Début : 20h 22

Le conseiller d'arrondissement, monsieur Richard Bélanger tient à remercier Monsieur Jean Pierre Fortin ancien employé de la Ville de L'Île-Bizard pour son engagement de longue date au sein de la communauté comme bénévole.

Fin : 20 h 24

CA24 28 102

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 4 juin 2024

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 4 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.07 1249452019

CA24 28 103

Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mercredi 19 juin 2024.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mercredi 19 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.08 1249452022

CA24 28 104

Prendre acte des procès-verbaux et des comptes rendus des comités de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De prendre acte du dépôt:

- du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme du mardi 21 mai 2024;
- du compte-rendu du comité de sécurité publique, de la circulation et des mesures d'urgence de la séance du 12 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.09 1249452020

CA24 28 105

Accorder un contrat à Limoges et Fils inc. pour la fourniture, la pose et l'installation de jeux d'eau au parc Triolet à l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Dépense totale de 794 648,21 \$ taxes et contingences incluses (contrat : 690 998,44 \$ + contingences (15%): 103 649,77 \$) - Appel d'offres public # 2024-06 (1 soumissionnaire).

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

1. D'accorder au seul soumissionnaire Limoges et Fils inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture, la pose et l'installation de jeux d'eau au parc Triolet à l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale 690 998,44 \$, conformément aux documents d'appel d'offres public # 2024-06 ;
2. D'autoriser une dépense de 103 649,77 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. De procéder à une évaluation du rendement de Limoges et Fils inc.;
4. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1240543005

CA24 28 106

Accorder un contrat à MLC Associés inc.(conditionnel à l'octroi futur du contrat pour les travaux de réhabilitation du chalet Robert Sauvé) pour la surveillance des travaux de réhabilitation du chalet Robert Sauvé à l'arrondissement de L'Île Bizard - Sainte-Geneviève - Dépense totale de 330 093,22 \$, taxes et contingences incluses (contrat : 300 084,75 \$ (montant négocié) + contingences (10 %) : 30 008,47 \$) - Appel d'offres public 2024-09-1- (1 soumissionnaire).

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

1. D'accorder au seul soumissionnaire MLC Associés inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services professionnels en surveillance des travaux de réhabilitation du chalet Robert Sauvé à l'arrondissement de L'Île Bizard - Sainte-Geneviève, aux prix de sa soumission après négociation, soit pour une somme maximale de 300 084,75 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (AO 2024-09-1) ;
2. D'autoriser une dépense de 30 008,47 \$ taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

L'octroi de ce contrat est conditionnel à l'octroi du contrat d'exécution de travaux de réhabilitation du chalet Robert Sauvé dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1240543009

CA24 28 107

Annuler le processus d'appel d'offres pour effectuer les travaux d'aménagement paysager du rond-point des Bruants à l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Appel d'offres public # 2024-04 (3 soumissionnaires).

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'annuler le processus d'appel d'offres pour effectuer les travaux d'aménagement paysager du rond-point Des Bruants à l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Appel d'offres public # 2024-04 (3 soumissionnaires).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1240543012

CA24 28 108

Affecter un montant de 9 500 \$ en provenance des surplus du tournoi de golf au profit des organismes communautaires de l'arrondissement à plusieurs partenaires, conformément aux critères de l'annexe 5 de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Le conseiller d'arrondissement monsieur Alain Wilson déclare avoir un intérêt dans ce dossier, il s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur cette question.

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'affecter un montant de 9 500 \$ en provenance des surplus du tournoi de golf au profit des organismes communautaires de l'arrondissement à plusieurs partenaires, conformément aux critères de l'annexe 5 de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, comme suit :

Association de soccer de L'Île Bizard - Fête d'ouverture	1 000 \$
Association de soccer de L'Île Bizard - Fête de clôture	1 000 \$
Association de Ringuette de Pierrefonds, Dollard, Île Bizard	1 000 \$
Centre communautaire multiculturel l'Amour	500 \$
Cercle de fermières L'Île-Bizard	1 000 \$
Club de gymnastique GYMIBIK	500 \$
Club de Taekwondo W.T.F. de l'Île-Bizard	1 000 \$
Club Les Moineaux de L'Île	500 \$
Gym Tonic IB	500 \$
Maison des jeunes de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	500 \$
Ricochet (Hébergement/Homes)	500 \$
Association des aventuriers de Baden Powell - 2e Groupe Scout Saint-Raphaël - Castors	300 \$
Association des aventuriers de Baden Powell - 2e Groupe Scout Saint-Raphaël - Louveteaux	300 \$
Association des aventuriers de Baden Powell - 2e Groupe Scout Saint-Raphaël - Louvettes	300 \$
Association des aventuriers de Baden Powell - 2e Groupe Scout Saint-Raphaël - Guides	300 \$
Association des aventuriers de Baden Powell - 2e Groupe Scout Saint-Raphaël - Éclaireurs	300 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1249350011

CA24 28 109

Approuver la répartition du surplus de gestion 2023 de l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, établi à 468 100 \$, conformément à la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

D'approuver la répartition du surplus de gestion 2023 de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, établi à 468 100 \$, conformément à la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1246983005

CA24 28 110

Autoriser une affectation de 198 657,00\$ pour financer un poste temporaire de conseillère en gestion des ressources financières, un poste temporaire de chargée de communication, un poste temporaire de chargée de secrétariat pour l'année 2024 et un mandat de services professionnels. Surplus de l'arrondissement.

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'autoriser une affectation de 198 657,00\$ pour financer un poste temporaire de conseillère en gestion des ressources financières, un poste temporaire de chargée de communication, un poste temporaire de chargée de secrétariat pour l'année 2024 et un mandat de services professionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1246983007

CA24 28 111

D'entériner l'achat de 8 billets pour la participation du cabinet de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève au Tournoi de golf annuel du Complexe Sportif St-Raphaël - Montant de 1 780 \$ - Budget de fonctionnement.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'entériner l'achat de 8 billets pour la participation du cabinet de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève au Tournoi de golf annuel du Complexe Sportif St-Raphaël - Montant de 1 780 \$ - Budget de fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1246983006

CA24 28 112

Mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève à mener une démarche d'analyse et de participation publique visant à doter l'arrondissement d'un plan d'action 2025-2028 en culture, sports et loisirs et de mettre à jour la Politique de reconnaissance.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, à réaliser une démarche de consultation publique afin d'évaluer le panier de services actuel et l'améliorer en fonction des attentes et des aspirations des citoyens, ainsi que des organisations récréatives de notre arrondissement puis doter l'arrondissement d'un plan d'action 2025-2028 en culture, sports et loisirs et mettre à jour la Politique de reconnaissance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1249350012

CA24 28 113

Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1^{er} au 31 mai 2024, en vertu du règlement CA28 0074.

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé-es, pour la période du 1^{er} au 31 mai 2024, en vertu du règlement CA28 0074.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.05 1249452021

CA24 28 114

Approuver le lancement de l'avis d'intérêt concernant la rénovation du Centre socioculturel de L'Île-Bizard et réserver la somme de 1,5 M\$ au Programme décennal d'investissement (PDI) 2025-2034 de l'arrondissement pour en financer la réalisation ultérieure.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'approuver le lancement de l'avis d'intérêt concernant la rénovation du Centre socioculturel de L'Île-Bizard et réserver la somme de 1,5 M\$ au Programme décennal d'investissement (PDI) 2025-2034 de l'arrondissement pour en financer la réalisation ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.06 1247576002

CA24 28 115

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement de L'Île Bizard - Sainte-Geneviève sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (CA28 0074-1).

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de L'Île Bizard-Sainte-Geneviève sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (CA28 0074-1), lequel est déposé avec le sommaire décisionnel.

40.01 1240419001

CA24 28 116

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin d'autoriser le remplacement du revêtement extérieur ainsi que les portes et les fenêtres d'un garage détaché implanté en cour latérale gauche situées au 557 rue Cherrier au lot numéro 4 589 349 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'accepter, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, le remplacement du revêtement extérieur ainsi que les portes et les fenêtres d'un garage détaché implanté en cour latérale gauche situé au 557, rue Cherrier au lot numéro 4 589 349 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1249606006

CA24 28 117

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre des parements extérieurs autres que ceux approuvés à la résolution no CA22 28 212 à la maison projetée à l'adresse sise au 147, avenue des Vinaigriers, composé du lot no 6 008 286 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, des parements extérieurs autres que ceux approuvés à la résolution no CA22 28 212 à la maison projetée à l'adresse sise au 147, avenue des Vinaigriers, composé du lot no 6 008 286 du cadastre du Québec sous les conditions suivantes :

- QUE le bandeau au-dessus des portes de garage, tel que la proposition originale à la résolution no CA22 28 212, soit maintenu;
- QUE le bandeau soit en bois ou d'un matériel similaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1247905016

CA24 28 118

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée de deux étages à l'adresse sise au 2036, chemin Bord-du-Lac correspondant au lot 4 590 039 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, la construction d'une résidence unifamiliale isolée de deux étages à l'adresse sise au 2036, chemin Bord-du-Lac correspondant au lot 4 590 039 du cadastre du Québec avec les matériaux suivants :

- Deux (2) parements extérieurs :
 - o Pierre Ariscraft de modèle Adair limestone de couleur mélange géorgien;
 - o Pierre Ariscraft de modèle Adair limestone de couleur bleu gris fini lisse;
- Les soffites, les fascias et les contours des fenêtres en aluminium de couleur iron ore 5p6.
- Toiture en bardeau d'asphalte BP Everest de couleur noir cobalt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1247905017

CA24 28 119

Autoriser l'occupation du domaine public, sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau

intitulé: "Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 2 juillet 2024" joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances applicables.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'autoriser l'occupation du domaine public, sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé: « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 2 juillet 2024 » joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1249350013

CA24 28 120

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2024) - CA28 0082-2

Avis de motion est donné par le conseiller d'arrondissement monsieur Alain Wilson de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2024) - CA28 0082-2, lequel est déposé avec le sommaire décisionnel.

40.06 1249350014

CA24 28 121

Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (CA28 0018), une ordonnance visant à ajouter une interdiction de stationnement sur toutes les rues de L'Île-Bizard durant la Coupe des Présidents 2024, soit du 24 au 29 septembre 2024.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'édicter en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (CA28 0018), une ordonnance visant à ajouter une interdiction de stationnement, à l'exception des détenteurs de permis temporaire, sur toutes les rues de L'Île-Bizard, durant la Coupe des Présidents 2024, soit du 24 au 29 septembre 2024, et ce, excluant le territoire de Sainte-Geneviève.

Les contrevenants seront remorqués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.07 1247576001

CA24 28 122

Approuver la nomination de Monsieur Jason Ponzo, matricule 100016081 au poste de chef de section - environnement et parcs, et ce, à compter du 13 juillet 2024.

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver la nomination de Monsieur Jason Ponzo, matricule 100016081 au poste de chef de section - environnement et parcs, et ce, à compter du 13 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1247519003

Dépôt de documents – Mai 2024

- Rapport mensuel revenus locaux;
- Rapport budgétaire sommaire ;
- Liste des virements budgétaires - PDI;
- Liste des virements budgétaires – Budget de fonctionnement;
- Conciliation – surplus du golf;

- Liste des permis émis – occupation;
- Liste des permis émis – construction;
- Liste des permis émis – lotissement.

60.01

CA24 28 123

Motion concernant l'attente préjudiciable de la décision ministérielle sur l'implantation de l'école secondaire dans le district de Sainte-Geneviève, arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

ATTENDU la rencontre de partenaires du 6 juin 2024 avec le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB),

ATTENDU la diminution annoncée des besoins places-élèves pour le secteur secondaire, dans l'ouest de l'île de Montréal,

ATTENDU le choix de localisation de l'école secondaire, fait par le ministère de L'Éducation, du Loisir et du Sport, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et plus spécifiquement dans le cœur du village du district de Sainte-Geneviève,

ATTENDU le projet annoncé en 2020, nécessitant l'expropriation et la démolition de 11 bâtiments (9 bâtiments et 2 bâtiments patrimoniaux) incluant des bâtiments commerciaux,

ATTENDU l'avis de 2020, teinté de prudence, du Comité Jacques-Viger,

ATTENDU le caractère unique de la trame urbaine, face au cégep Gérald-Godin et la salle de spectacles Pauline-Julien,

ATTENDU les demandes de restauration, d'agrandissements ou d'occupation des bâtiments touchés par ces démolitions et reçues au Comité consultatif d'urbanisme (CCU),

ATTENDU le peu de latitude dudit CCU à répondre adéquatement sans donner l'heure juste aux demandeurs à l'égard de l'arrivée possible d'une école et l'impact sur leur bien immobilier,

ATTENDU les préjudices pour les propriétaires d'immeubles, qui dans l'attente d'une décision, ont de la difficulté à vendre leur immeuble,

ATTENDU le vide préjudiciable pour le développement de cette artère importante de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève,

ATTENDU une décision pendante puisqu'attendue depuis 2020 et le résultat sur le développement urbain du village de Sainte-Geneviève,

ATTENDU l'importance de sensibiliser les instances décisionnelles impliquées,

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

De demander à la secrétaire d'arrondissement d'acheminer cette motion aux autorités concernées de la Direction générale du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Bernard Drainville et au député de Nelligan Monsef Derraji,

De demander au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys d'inclure cette motion dans sa correspondance avec les fonctionnaires du Ministère de L'Éducation, du Loisir et du Sport afin de faire connaître les impacts de cette décision qui tarde à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

65.01 1242714005

CA24 28 124

Levée de la séance

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 2 juillet 2024 à, 20 h 46.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Doug HURLEY
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 septembre 2024.